

FORMATION CQP 2023/2024

TECHNICIEN SPORTIF DE RUGBY À XV



1/8

CQP Technicien Sportif de Rugby à XV 2022/2023



Le **CQP technicien sportif de rugby à XV** est une reconnaissance de capacités par la branche professionnelle du sport plus précisément la CPNEF (commission paritaire nationale emploi formation de la branche du sport). Ce CQP est inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (**RNCP N° 17332**). Il permet d'exercer contre rémunération à temps complet en Rugby à XV.



Le Technicien Sportif de rugby à XV est la personne qui encadre en autonomie des séances d'entraînement au sein de clubs de rugby pour tous les collectifs jeunes de la catégorie M15 à M19 pratiquant le rugby à XV et les seniors jusqu'en Fédérale 2.

LA FORMATION

L'action de formation mène au Certificat de Qualification Professionnelle « Technicien sportif de Rugby à XV ». Elle a pour objectif l'acquisition des compétences visées dans le référentiel de certification à savoir :

- Planifier des entraînements au regard des caractéristiques des sportifs
- Transmettre une technicité en vue d'améliorer la performance individuelle et/ou collective
- Assurer le suivi des compétitions des personnes en charge de collectifs
- Garantir aux pratiquants et aux tiers des conditions de pratique en sécurité dans l'environnement concerné

CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION

- ✓ Avoir **18 ans** au minimum
- ✓ Satisfaire aux exigences préalables et aux **tests de sélection**
- ✓ Être titulaire du **PSC1**
- ✓ Justifier d'une **expérience d'encadrement d'une équipe** (Ecole de rugby, jeunes ou sénior)
- ✓ Attester d'une **pratique minimum de trois saisons sportives** au sein d'une équipe de rugby à XV évoluant en compétition

CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION (SUITE)

Le candidat satisfait aux exigences préalables soit par la production d'un Brevet Fédéral soit par la production d'attestations. L'ensemble des éléments sera vérifié lors du traitement administratif du **dossier d'inscription**.

Après validation du dossier, un entretien individuel avec un formateur permet :

- D'identifier des compétences
- D'identifier les attentes et motivations
- De valider le projet de formation et la structure d'accueil pour l'alternance.
et de valider ou non la candidature.

Une convention ou un contrat est établi entre la ligue des Pays de la Loire, la structure d'accueil et le stagiaire. Cette formation est accessible par la VAE.

PROGRAMME

- Faire le diagnostic de l'équipe de rugby et des joueurs,
- Définir la stratégie d'entraînement en rugby en relation avec le contexte
- Planifier le programme d'entraînement
- Concevoir une séance d'entraînement
- Mener la séance d'entraînement
- Optimiser les différents facteurs de la performance aux postes
- Vérifier et assurer la sécurité des pratiquants
- Evaluer et réguler la séance
- Manager les joueurs et l'équipe en phase préparatoire des échéances compétitives
- Gérer en compétition le temps qui précède le match
- Manager les joueurs et l'équipe pendant le temps du match et de la mi-temps
- Gérer l'après match
- Assurer la gestion des incidents et intervenir pour restaurer une situation normale
- Protéger les blessés et le groupe, alerter les secours et prévenir en cas d'accident

DURÉE ET DÉROULÉ DE LA FORMATION

La formation au CQP Technicien sportif de Rugby à XV d'une **durée totale de 270 heures, dont 150h de cours théoriques et pratiques en présentiel et 120h en situation dans une structure d'alternance.**

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Tout au long de la formation, le stagiaire est placé en situation d'acteur/producteur de savoirs avec :

- Des apports théoriques, des travaux en groupe restreint (3-4 stagiaires)
- Des entretiens individuels avec un accompagnateur individuel
- Des audits formatifs réalisés en club sur des situations réelles

Les supports de formation et vidéos sont mis à disposition sur une plateforme.

Les **formateurs sont tous des professionnels expérimentés** titulaires d'un diplôme d'Etat à minima de niveau 5.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les compétences sont regroupées au sein de 4 blocs :

- Bloc de compétences 1 Conception d'un projet d'entraînement en rugby à 15
- Bloc de compétences 2 Conduite des séances d'entraînement des sportifs
- Bloc de compétences 3 Gestion des ressources humaines et logistiques à l'entraînement et lors des échéances compétitives
- Bloc de compétences 4 Protection des personnes en situation d'incident et d'accident

La validation des 4 blocs de compétences de « Technicien Sportif de Rugby à XV » conduit à l'obtention de ce certificat. Aucun bloc ne permet de compenser un résultat insuffisant dans l'un ou l'autre des autres blocs de compétences.

En cas de non obtention du CQP, le bénéfice de la certification des blocs de compétence peut être conservé pendant une période maximale de 3 ans. (règlement CPNEF)

Il n'y a pas d'équivalence avec d'autres diplômes.

FORMATION ACCESSIBLE APRES LE CQP

- BP JEPS Educateur Sportif mention Rugby à XV (niveau 4)
- DEJEPS Perfectionnement sportif mention Rugby à XV (niveau 5).

LIEU DE LA FORMATION

Différents lieux sont identifiés sur le Grand Ouest. Le lieu de la formation est communiqué avant l'entrée en formation. Des possibilités d'hébergement sont proposés.

CALENDRIER DE LA FORMATION

La session de formation est organisée de juillet 2023 à avril 2024

Inscriptions avant le	Entretien entrée	Début de formation	Fin de formation	Durée totale	Durée en centre de formation
30 mai 2023	45min entre le 12 et le 24 juin 2023	10/07/2023	15/08/2024	150h en centre et 120h en club	128h en présentiel et 22h d'accompagnement individuel

Le présentiel est découpé en 8 séminaires de formation répartis sur la saison sportive

Entretien d'entrée en semaine 24 et 25 (année 2023)	Séminaire 6 les 11 janvier et 12 janvier 2024*
Séminaire 1 les 10 et 11 Juillet 2023 (Métropole Nantaise)	Séminaire 7 les 29 et 30 janvier 2024*
Séminaire 2 les 11 et 12 septembre 2023 (Métropole Nantaise)	Séminaire 8 les 26 et 27 février 2024*
Séminaire 3 les 9 et 10 octobre 2023*	Certification finale le 15 avril 2024 (Ligue PDL Rugby)
Séminaire 4 les 6 et 7 novembre 2023*	
Séminaire 5 les 4 et 5 décembre 2023*	
	* dans une ligue du Grand Ouest

5/8

COUT DE LA FORMATION

Frais d'inscription de 30 € à joindre au dossier d'inscription.

Coûts pédagogiques de la formation complète en centre de 1500€ HT (l'organisme de formation n'est pas soumis à la TVA).

L'hébergement et la restauration peuvent être proposés sur place en pension complète (petit déjeuner, déjeuner, repas et nuitées). L'organisation ainsi que le financement restent à la charge du stagiaire et /ou de la structure d'alternance.

Vous trouverez ci-dessous un processus de financement possible pour cette formation ou avec [ce lien](#).

La formation est éligible aux financements dans le cadre de la formation professionnelle continue, du CPF, du contrat de professionnalisation.

La Ligue de rugby des Pays de la Loire est un organisme de formation inscrit sous le numéro 52440848244 (déclaration d'activité enregistrée auprès du Préfet de région des Pays de la Loire). Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

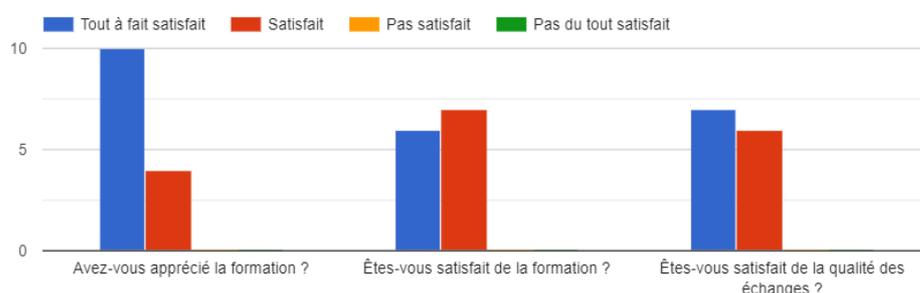
Le n° de Siret est 838 082 303 00036.

S'INFORMER, S'INSCRIRE

L'inscription est à réaliser uniquement en ligne via [ce lien Google Forms](#).

L'inscription sera enregistrée dès réception du dossier complet avant le 30 Mai 2023 (minuit) inclus.

Enquête de satisfaction
2021/2022 :



Le taux de réussite au CQP Technicien Sportif de Rugby à XV est de 64,71%.

6/8



Pour les personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous le signaler au moment de votre inscription afin que nous puissions mettre en place des dispositions particulières pour vous accueillir dans les meilleures conditions.

Notre référent handicap

Médecin Julien DESNOS

Tel : 02 41 95 31 45

Mail : juliendesnos@free.fr

N'hésitez pas à contacter le responsable pédagogique pour tous renseignements complémentaires.



RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION

Thomas ROBERT

06.37.28.44.38

Thomas.Robert@ffr.fr

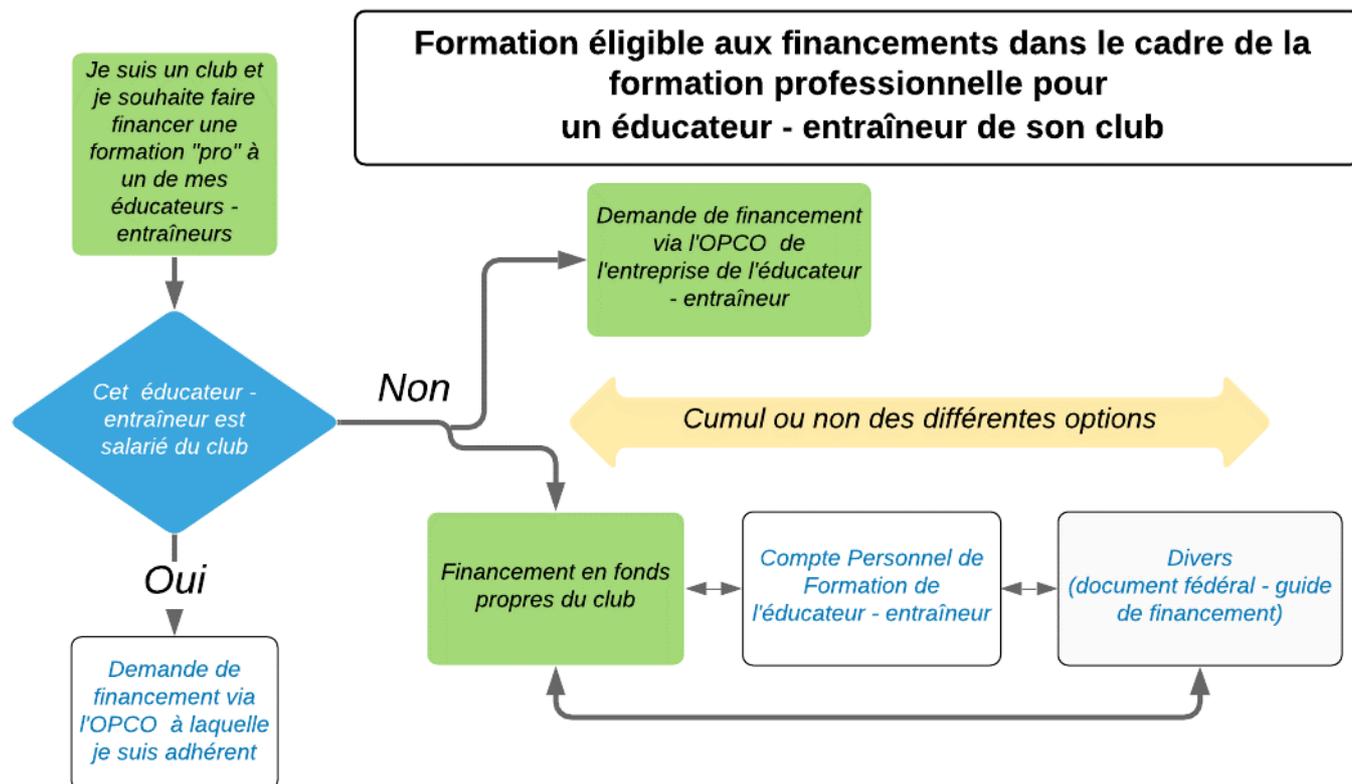
Ligue régionale des Pays de la Loire – CQP

317 Boulevard Marcel Paul, 44800 SAINT HERBLAIN

De nombreux documents dont le règlement intérieur de la formation sont disponibles sur notre site internet [via ce lien](#).

7/8

ANNEXE MODALITÉS DE FINANCEMENT



N'hésitez pas à consulter notre site pour plus d'informations

<https://liguepaysdeloire.ffr.fr/etre-acteur/formations/documents-utiles-2>